

REPONSE DE BIANCA FAZI

OBJET : I nosci anziani a noscia primura

Cara cunsigliera, Cara Marie-Claude,

Vous m'interrogez aujourd'hui sur la prise en charge aux urgences des personnes âgées à la Clinique de l'U Spidali, à Portivechju.

Certains faits que vous nous rapportez sont tout à fait regrettables et particulièrement douloureux pour les familles. Je tiens ici à les assurer de mon soutien.

Vous proposez que je me rapproche de l'ARS et des propriétaires de la Clinique, mais également de l'hôpital de Bunifaziu afin de bâtir « une structure publique forte, gérée par des personnels médicaux avec un statut public », afin de mieux prendre en charge les personnes âgées, notamment aux urgences.

Les personnels qui y travaillent sont tout aussi formés et tout aussi dévoués que les personnels du secteur public ! Je tiens à les remercier de leur engagement au quotidien pour la prise en charge des patients.

Indépendamment de ces situations douloureuses qui nous touchent profondément, nous savons qu'il arrive aussi régulièrement que des personnes se présentent aux urgences alors qu'elles ne relèvent pas toujours de ce service, parce qu'elles n'ont pas d'autres possibilités de prises en charge.

Concernant les personnes âgées, elles sont orientées vers les établissements de santé parfois pour des raisons ne présentant pas un caractère « d'urgence » mais plutôt parce qu'elles ne peuvent pas être prise en charge en proximité, ou suite à une situation dite « complexe » ne relevant pas d'une problématique uniquement médicale comme l'absence de l'infirmier(e) ou de l'aide-ménagère ... !

Je vous rappelle que la Collectivité de Corse porte depuis 2018 une politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, et travaille sur la prévention de la perte d'autonomie afin de retarder le plus longtemps possible les besoins de prise en charge sanitaire.

La situation que vous décrivez se retrouve partout ailleurs, en Corse et au national !

Lorsque l'état de santé du patient se dégrade et qu'une présence et des soins quotidiens sont nécessaires, y compris ponctuellement, mais qu'ils ne relèvent pas d'une hospitalisation, les solutions en amont sont insuffisantes : manque de médecins généralistes.

En aval, le service connaît le même problème que tous les services d'urgences, l'absence de solution en sortie d'hospitalisation, au sein d'établissements en soins médicaux et de réadaptation (ESMR) notamment.

D'ailleurs, l'EHPAD de Purtivechju pourrait, à titre d'exemple, solliciter auprès de la Collectivité et de l'ARS, la transformation d'un certain nombre de places d'hébergement permanent en hébergement temporaire (lits de répit).

En résumé, tout comme pour la maternité, la clinique de l'U Spidali, effectue une mission de service public. Les chiffres pour l'année 2024 s'élèvent à

plus de 14 000 passages aux urgences au 15 octobre, et l'équipe se compose d'un seul médecin en hiver et deux en été !

Les problématiques que vous soulevez ne sont donc pas liées uniquement au statut de l'établissement de santé. Pour connaître un peu la direction de la clinique, je pense qu'elle ne se serait pas opposée à la création d'une structure publique.

Je suis bien-sûr disponible pour participer, aux côtés des différents acteurs du territoire, à cette réflexion et pour faire le lien avec les services de l'ARS.

Toutefois, le « transfert », comme vous le proposez, des missions des urgences qui concernent les personnes âgées, de la Clinique vers l'hôpital public de Bunifaziu, ne permettra pas, je le crains, une prise en charge différente si on n'inverse pas la tendance actuelle car :

La réalité, c'est la raréfaction des ressources humaines chez les médecins. Dans le public, et dans le privé ! C'est pour cela que nous encourageons les jeunes générations à s'engager vers ces métiers : nous les accompagnons dans leurs études pour favoriser leur installation ! Et c'est pour cela que nous voulons qu'on nous garantisse la mise en place du premier cycle de médecine à Corti ! D'ailleurs, hier, notre Député Michel Castellani a interrogé le Ministre de l'Enseignement Supérieur à ce sujet !

La réalité, c'est aussi un besoin de personnels paramédicaux et d'aides à domicile pour permettre à nos anciens « d'Invechjà bè in casa soia », le plus longtemps possible ! Nous n'ignorons pas les difficultés : nous accompagnons la revalorisation de leurs métiers, leur formation et leur professionnalisation.

La réalité, c'est que le système de santé connaît une crise sans précédent, et que nous avons besoin de toutes les structures de santé, publiques et privées, pour répondre en proximité, aux besoins de la population !

Et vous le savez, nous nous sommes saisis de ce sujet pour bâtir un nouvel écosystème de santé pour la Corse autour du projet de CHU voté à l'unanimité par votre Assemblée il y a un an... Que j'ai présenté aux Ministres qui se sont succédé au ministère de la Santé... et dont nous attendons toujours une réponse !!!

Nous voulons un nouveau modèle de santé adapté à nos spécificités, qui réponde en proximité aux besoins des Corses !

Et je le répète, je suis à disposition pour engager cette réflexion !

A ringraziavi !